

[nom de l'organisme]

Annexe 2 – Programme d'audit interne

Ce programme interne est écrit pour la période du (2016) au (2016).

Les audits internes selon la norme ISO 9001:2015 seront conduits de la manière suivante:

No.	Mois	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	Unité organisationnelle / processus												
1.													
2.													
3.													
4.													
5.													
6.													
7.													
8.													
9.													
10.													

Légende:

- ✘ - Audit effectué
- ✓ - Audit réalisé
- ⊘ - Audit reporté

[titre de poste]

[prénom et nom]

Commented [9A1]: S'il n'y a qu'un seul audit interne dans l'année, qui couvre la totalité du domaine d'application du SMQ, alors ce tableau n'est pas nécessaire.

[nom de l'organisme]

[signature]